



### Intervenants

**Madame Marjorie Devisme**, directrice du Centre de droit notarial européen et **Monsieur Christian Calmard**, conservateur des hypothèques honoraire, enseignants au Centre de formation professionnelle de notaires de Lyon

### Présentation de la formation

#### I.- La dévolution testamentaire : comment s'assurer de la validité d'une disposition à cause de mort ?

#### II.- La professio juris

- Forme
- Loi applicable
- Conseils de rédaction

#### III.- La circulation et la réception des pactes successoraux

- Donation-partage
- Donation entre époux de biens à venir

#### IV.- Les transmissions indirectes

- Avantages matrimoniaux
- Clause d'accroissement
- Assurance-vie
- Sociétés civiles immobilières
- Trusts successoraux

## L'anticipation successorale dans un contexte international : aspects civils et fiscaux Mardi 4 septembre 2018

#### V.- La question de la fiscalité (étude de cas pratiques).

- En l'absence de convention internationale
- En présence d'une convention internationale

#### Approche pédagogique

- Rappel des principales règles de droit international privé français et des règlements communautaires
- Analyse de la jurisprudence et des difficultés pratiques récurrentes
- Proposition de cas pratiques et de mises en situation

Formation dispensée au Centre de formation professionnelle de notaires de Lyon,  
18 rue Chevreul – 69007 Lyon / <http://cfpn-imn-lyon.fr/contact/>

Horaires : 9 h – 12 h 30 / 14 h – 17 h 30

Déjeuner sur place

**7 heures de formation professionnelle continue validées**

Contacts : Centre de formation professionnelle notariale de Lyon  
18 rue Chevreul - 69007 Lyon  
Tél : 04 78 78 74 78 – Fax 04 78 69 89 54  
E-mail : [cfpn@infraja.fr](mailto:cfpn@infraja.fr) / [cfpn.lyon@notaires.fr](mailto:cfpn.lyon@notaires.fr)